



Votation cantonale 12 novembre 2023

Electeurs inscrits

1'041

Résultats

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)

Bulletins rentrés		444
Bulletins à déduire		
blancs	26	
nuls	1	27
Bulletins valables		417

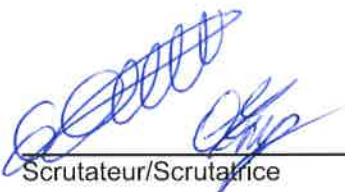
Taux de participation: 42.7 %

Oui	Non
255	162

Bureau électoral




Président/Présidente


Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.